

# HEALTH 4.0

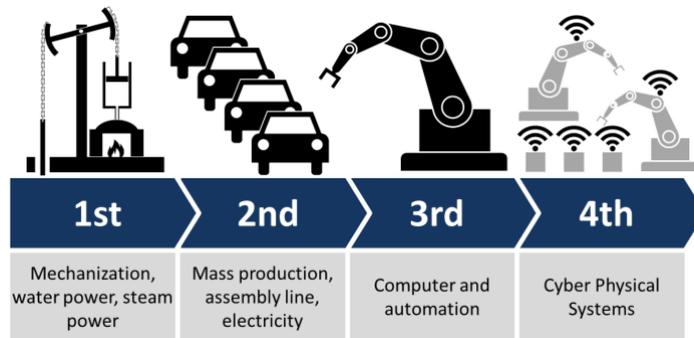
## les bénéfices et les risques de l'Internet, de l'intelligence artificielle et de la digitalisation en médecine

**Lieu :** uni.lu Maison du Savoir 2, avenue de l'Université à Esch-sur-Alzette  
**Date :** 18 janvier 2020

**Programme :**

- 8:45 **Introduction** *Dr Jean-Paul Nicolay*
- 9:00 **L'avenir de la médecine**  
*Professeur Dr Philippe COUCKE, service de radiothérapie au CHU Liège*
- 9:45 **La place du médecin généraliste dans cet avenir médical digitalisé?**  
*Dr Harris Lygidakis*
- 10:30 **Pause-café**
- 11:00 **Cybersécurité**  
*François Thill, Direction du commerce électronique et de la sécurité de l'information au Ministère de l'Economie*  
*Jacques Federspiel, Chief Information Security Officer aux Hôpitaux Robert Schuman*
- 11:45 **Cyberprotection ou comment appliquer correctement le RGPD en médecine générale ?**  
*Christophe Buschmann, commissaire à la Commission nationale pour la protection des données*
- 12:30 **Conclusion**





L'Humanité se trouve à l'aube de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, une révolution technologique qui changera fondamentalement et à un rythme exponentiel notre façon de vivre et de travailler. Les innovations dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la robotique, de l'Internet des objets, des véhicules autonomes, de l'impression 3D, de la nanotechnologie, de la biotechnologie, du stockage de l'informatique quantique envahiront notre monde médical.

En 1<sup>ère</sup> partie de la matinée le Professeur Coucke nous présentera les récents et prochains développements technologiques qui révolutionneront notre vie quotidienne de médecins et de patients.

Si ce monde digitalisé permet de livrer des diagnostics personnalisés à nos patients et si des robots arrivent à délivrer des soins médicaux, restera-t-il encore une place au médecin généraliste ?

Dans la 2<sup>e</sup> partie de la matinée seront abordés les risques et dangers de ces nouvelles technologies aussi bien pour le médecin que pour le patient.

La cybercriminalité est une réalité dans le monde économique de notre pays et les premiers médecins font déjà partie de ses victimes. Quelles sont les mesures de protection à prendre pour garantir la plus grande cybersécurité possible dans notre cabinet?

Les médecins sont au courant de la nouvelle réglementation RGPD, mais ils ne savent pas toujours comment utiliser correctement les moyens de communications (téléphone, Fax, courriers, courriels, Internet...) afin de protéger les données de santé sensibles de leurs patients ? Les bénéfices des nouvelles applications (apps, wearable computing, télémédecine...) nous paraissent évidents, mais quels sont les dangers encore bien cachés des big data dont nous risquerons d'être des complices ?

